Pays-Bas : dealer, évadé, il continue à percevoir des allocations pendant 5 ans

07/02/2008 à 7h55

Aux Pays-Bas, un dealer de drogue, évadé de prison de surcroit, a continué de percevoir des prestations sociales pendants 5 ans, et sous son vrai nom. Il a ainsi touché 46.000 euros d'argent public tout en continuant ses activités criminelles. La sécu néerlandaise réclame aujourd'hui le remboursement des sommes. Mais le tribunal ne l'a pas entendu de cette oreille et a jugé que *"la loi néerlandaise n'interdit pas aux fugitifs de toucher des prestations sociales"*. (source)